



**G.R.S. – TAVERNY**  
**CLUB DE GYMNASTIQUE RYTHMIQUE ET SPORTIVE**  
**EXTRAIT DU REGLEMENT**



**Inscription:** Le dossier d'inscription doit être complet dès le deuxième cours en particulier le questionnaire de santé ou le certificat médical d'aptitude datant de moins de trois mois, faute de quoi, la gymnaste ne pourra pas pratiquer la GR. Le règlement doit être fait dès le début de la saison. Aucun remboursement ne pourra être envisagé, sauf incapacité de la pratique de la GR et sur présentation d'un certificat médical (une déduction sera faite pour : licence, adhésion et trimestre en cours).

**Horaires des cours :** **Nous vous rappelons qu'il vous appartient de vérifier la présence effective de l'encadrement quand vous amenez vos enfants aux entraînements. Le club ne pourra être tenu responsable des enfants dont le cours serait annulé si les parents ne se sont pas assurés de la présence d'un responsable. Les parents sont tenus d'accompagner leur enfant jusque dans la salle.**

Les enfants sont attendus en tenue à l'heure du début du cours. Les gymnastes sont priés de se changer dans les vestiaires et de placer leurs effets dans un sac, qu'ils emportent dans la salle de cours. Le club ne saurait être tenu responsable de la perte ou du vol, des effets et objets personnels.

Les objets trouvés, non réclamés, seront conservés par le club jusqu'au début de la saison suivante.

A la fin du cours, les gymnastes se changent également dans les vestiaires. **Veillez à venir chercher vos enfants à l'heure.**

Le club décline toute responsabilité en dehors des horaires des cours.

**Tenue vestimentaire :** Les gymnastes doivent porter une tenue adaptée à la GR, les chaussures sont interdites sur les tapis :

- tenue sportive : corsaire, caleçon ou justaucorps et tee-shirt (pas de pantalon trop large ou trop long)
- cheveux attachés
- pas d'objet de valeur, ni argent et bijoux
- une bouteille d'eau
- les portables sont éteints durant les cours

La consommation de chewing-gum, bonbon ou tout autre aliment est interdite.

**Discipline :** Le professeur est responsable de la discipline et du bon déroulement des cours. En cas de non-respect des règles morales et de discipline, le professeur, ainsi que les dirigeants se réservent le droit d'exclure un enfant du cours. Les élèves qui attendent leurs cours doivent être silencieux et ne pas perturber la séance en cours.

Par mesure de sécurité, l'utilisation des appareils présents dans la salle, **mais non utiles à la GR est rigoureusement interdite.**

Afin d'assurer le bon déroulement des cours, la présence des parents et enfants non licenciés GR, est interdite.

Un cahier de communication est à la disposition des parents auprès de l'entraîneur. Un panneau d'affichage régulièrement mis à jour, vous informera de la vie du club.

**Compétitions :** Les dates et lieux des compétitions sont affichés dans le panneau d'informations, à consulter régulièrement afin de vous rendre disponible. Une liste en est également remise aux gymnastes « compétitions » en début d'année sportive. Les ordres de passage détaillés sont annoncés par les entraîneurs (environ une semaine avant chaque compétition) et seront consultables également sur notre site internet : **grstaverny.sportsregions.fr** Une convocation est distribuée aux gymnastes concernées, il est impératif d'en respectée les horaires.

**L'inscription en compétition** implique la présence obligatoire de toutes les gymnastes pour lesquelles elles sont qualifiées. En cas de maladie, un certificat médical doit être impérativement fourni, faute de quoi l'amende appliquée par la fédération sera facturée à la famille. **Les parents doivent organiser le transport en compétitions de leur enfant.** En cas d'impossibilité de se déplacer, il est possible de se regrouper entre gymnastes, mais en aucun cas les entraîneurs sont tenus d'assurer ce transport.

Pour les compétitions qui se dérouleraient en dehors de la Région Parisienne, nécessitant transport et hébergement, (finales Championnat de France), une participation financière pourra être demandée aux parents. L'achat des justaucorps reste à la charge des parents.

Vous pouvez contacter : Mme Danièle Ayl : 01 39 60 06 65 – 06 60 46 39 31

**Afin de confirmer votre adresse mail, veuillez envoyer un message « test » à l'adresse [grstaverny@outlook.fr](mailto:grstaverny@outlook.fr)**